



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question écrite n° 93937

Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur la crise que traversent les agriculteurs français. Crise laitière, crise de l'élevage, épidémies de grippe aviaire, fièvre catarrhale ovine, sécheresse : la crise que connaît l'agriculture depuis quelques mois est complexe et dramatique. Elle se poursuit, comme en témoigne l'actualité, avec la mobilisation de nombreux agriculteurs, qui sont prêts à tout et même au pire. Les causes de cette crise dépassent largement nos frontières françaises. Aux difficultés sanitaires propres à l'agriculture s'est ajoutée une surproduction, qui fait chuter les cours, l'embargo russe, qui nous prive de débouchés essentiels, ainsi que l'effondrement du marché chinois, pourtant prometteur. Mais aussi, la suppression des outils de régulation du marché, décidée dans le cadre de la politique agricole de l'Union européenne aggrave encore la situation. Beaucoup d'efforts ont été faits par le Gouvernement français depuis le début de cette crise. Des annonces ont été faites. Le 8 février, vous avez indiqué aux entreprises de la distribution et de la transformation qu'il n'était pas acceptable que les négociations commerciales conduisent à de nouvelles baisses de prix pour les filières en difficulté. Le 11 février, le Président de la République a annoncé des mesures supplémentaires de baisse des charges sociales. Aussi, il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement souhaite prendre afin de sortir de cette crise qui touche nos agriculteurs.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93937

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2089